

BULLETIN HISTORIQUE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE & AGRICOLE

ILLUSTRÉ

PUBLIÉ PAR LA

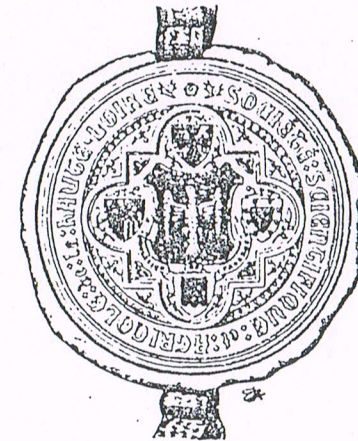
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DU PUY ET DE LA HAUTE-LOIRE

Lauréat de l'Académie des Beaux-Arts

TOME LXVIII

Année 1992



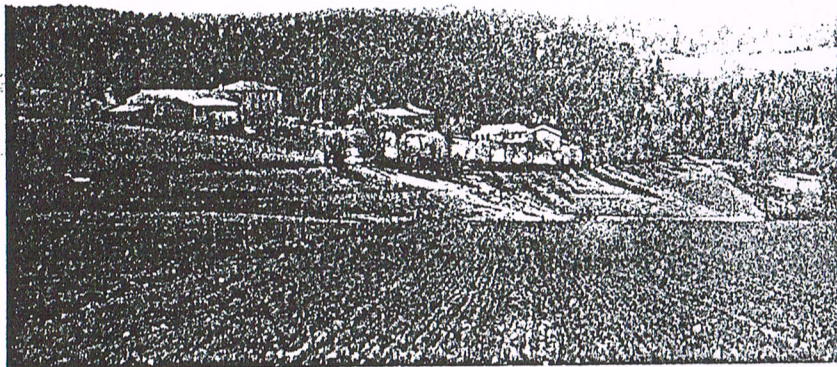
LE PUY-EN-VELAY
ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

1992

La Soucheyre

La Soucheyre est un petit hameau de la commune de Félines (canton de La Chaise-Dieu) connu dès le XIV^e siècle (Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, A. Chassaing et Jacotin - Specilgium Brivatense, A. Chassaing) ; mais c'est aussi des sources d'eaux minérales qui ont contribué à sa célébrité. Un projet pour restaurer le thermalisme à La Soucheyre est échafaudé actuellement par le docteur Desgeorges de La Chaise-Dieu et sa femme et depuis une dizaine d'années la presse locale (L'Eveil de la Haute-Loire, La Montagne, Le Progrès, Le Fil de la Borne, etc.) nous informe régulièrement sur l'avancée de cette étude.

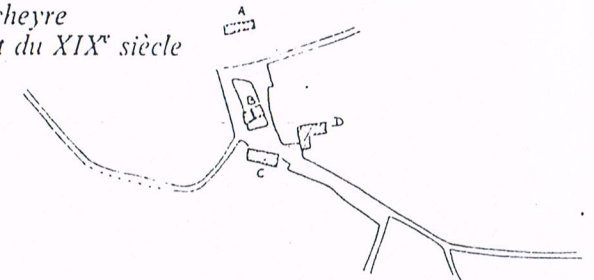
La Soucheyre est située à environ 5 kilomètres au sud-est de La Chaise-Dieu. Le village est au bord d'un plateau à 1.040 mètres d'altitude et surplombe le départ de la charmante vallée de la Dorette. La Soucheyre fait face au village de Champvieille perché sur l'autre versant du vallon. La route, venant de Félines, permet de descendre rapidement à une altitude 50 mètres plus basse, là où jaillissent plusieurs sources d'eaux minérales gardées par les ruines de l'ancien établissement thermal de la famille Ligonie. La route continue, en suivant la vallée boisée de la Dorette pour rejoindre Bonneval.



Vue générale du village de La Soucheyre

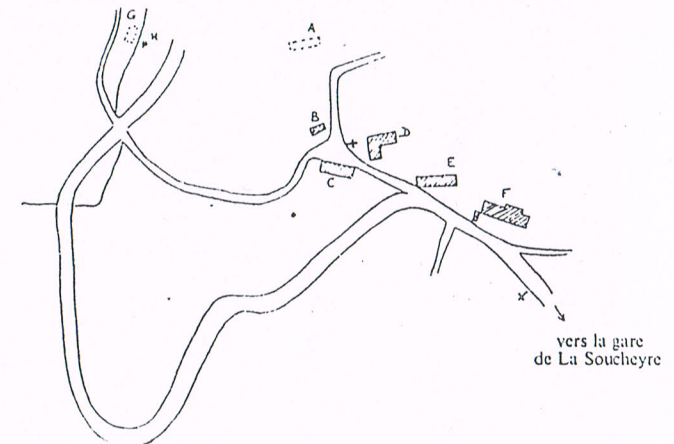
L'ancien cadastre de 1810 et les registres de l'état-civil permettent de connaître les habitants de La Soucheyre au début du XIX^e siècle et de vérifier l'évolution du village en comparant avec le plan cadastral actuel. D'après Deribier de Cheyssac (Dictionnaire topographique de la Haute-Loire) 24 habitants occupaient les cinq maisons du hameau vers 1820 alors qu'à la fin du siècle 52 habitants se répartissaient dans douze habitations, d'après H. Malègue (Dictionnaire des lieux habités du département de la Haute-Loire). Avec l'afflux de curistes et de touristes le village s'est agrandi au cours du XIX^e siècle et des hôtels furent construits à l'entrée du village.

*La Soucheyre
au début du XIX^e siècle*



A - maison de Jean Julhion actuellement en ruines
B - il y avait, au XIX^e siècle, deux maisons, l'une appartenant à la famille Fournier, l'autre à la famille Julhion. Une construction moderne les a remplacées.

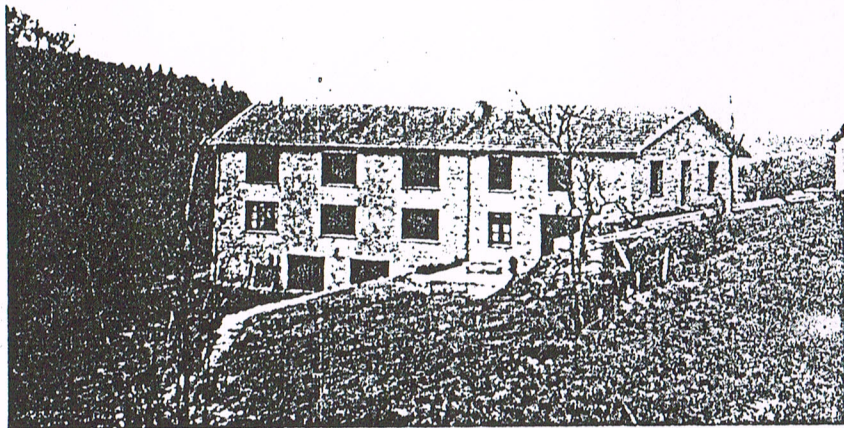
C - Hôtel de Vital Giraud, au début du XIX^e siècle.
D - maison de Jean Fournier, au début du XIX^e siècle.
E - Hôtel Giraud-Borie
F - Hôtel Ligonie
G - Etablissement thermal de la famille Ligonie, actuellement en ruines
H - source Ligonie
† - croix



Plan actuel de La Soucheyre

Pour satisfaire les visiteurs, les éditeurs de cartes postales du début de notre siècle ont diffusé des photographies de l'époque, pour notre plus grand plaisir. Elles permettent de nous imaginer les bâtiments disparus. Il existe ainsi plus d'une trentaine de cartes postales de ce modeste hameau de la Haute-Loire.

Ce sont surtout les descendants de Vital Giraud qui contribuèrent au développement de la station thermale de La Souheyre. Vital Giraud est né en 1732 à La Souheyre. De son mariage, en 1764, avec Marie-Anne Ricou, seule une fille, Toinette, assurera la descendance, les autres enfants étant décédés jeunes. Elle se marie avec Jean-Pierre Coutarel et donne naissance à six enfants dont deux sont morts en bas-âge. Marie-Anne Ricou décède en 1794, puis Toinette et Jean-Pierre Coutarel meurent au début du XIX^e siècle. Leurs enfants, encore très jeunes, seront élevés par leur grand-père, Vital Giraud, hôtelier et agriculteur. Deux des petites filles de Vital Giraud se sont mariées et restent à La Souheyre. La première, Rose Coutarel, s'allie avec Jean Gallon, originaire du village du Champ sur la commune de Malvières. La plus jeune, Anne-Marie Coutarel, se marie en 1822 avec Claude Ligonie originaire du village des Brayes, commune de Bonneval, où sa famille est installée depuis de nombreuses générations. Nous l'appellerons Claude Ligonie l'ancien pour le distinguer de son petit-fils qui portera le même prénom, car cinq générations de Ligonie vont se succéder à La Souheyre jusqu'en 1983.



*Etat actuel de l'Hôtel de Vital Giraud
puis de la famille Ligonie, au XIX^e siècle*

Ils occuperont la maison de Vital Giraud au XIX^e siècle avant la construction, en 1884, d'un splendide hôtel à l'entrée du village. Celui-ci fut construit par Jean-Baptiste Ligonie, époux de Victorine Rogues, comme le rappelle l'inscription sur le fronton de la porte : L 1884 R (L pour Ligonie, R pour Rogues). Claude Ligonie l'ancien achète de nombreuses terres à La Souheyre et son domaine s'accroît encore avec l'héritage de Vital Giraud. Il deviendra copropriétaire de plusieurs sources d'eaux minérales. De ses quatre enfants (dont deux sont morts en bas-âge) seul l'aîné se marie en 1853 avec Séraphine Pradon, mais meurt jeune, à l'âge de 31 ans, d'une crise d'appendicite. Sa femme a une santé plus solide puisqu'elle vivra jusqu'en 1929, ayant atteint l'âge respectable de 96 ans.

Elle élèvera ses deux enfants Claude et Jean-Baptiste Ligonie, s'occupera de leurs intérêts et de l'exploitation des sources d'eaux minérales, dont l'une porte son prénom.

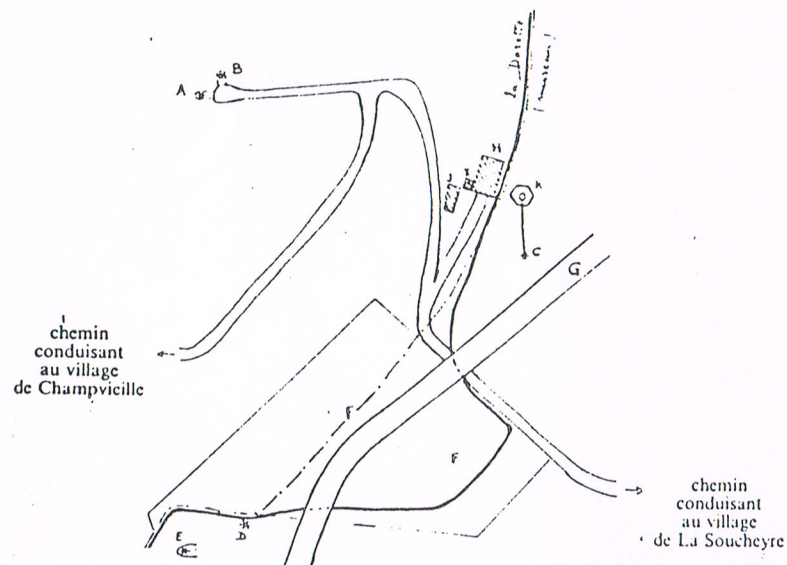
Le document le plus ancien retrouvé, évoquant les sources de La Souheyre date de 1772 (C 1431 aux Archives départementales du Puy-de-Dôme). Les articles 19 à 23 d'une déclaration du Roi du 25 avril réglemente la vente des eaux minérales et un état des « bains, sources ou fontaines d'eaux minérales » est demandé. L'enquête est effectuée dans tout le pays. Dans la subdélégation de La Chaise-Dieu, seule les sources de La Souheyre sont enregistrées et d'après le rapport : « Les propriétés des eaux minérales de La Suchère ne sont pas bien connues. Le peuple en fait usage, les croyant rafraîchissantes et propres contre les maux de tête. Les succès n'en sont pas marqués »... « Le peuple en use quelquefois par l'avis de quelques chirurgiens peu experts »... « Le médecin Gonguet fils, aux gages des Bénédictins de l'Abbaye de La Chaise-Dieu a promis... d'en faire l'analyse ». Il en a été empêché par de longues maladies des moines et nous n'avons pas retrouvé trace de cette analyse, si toutefois elle fut effectuée.

Il faut attendre 1826 pour trouver une analyse des eaux, exécutée par M. Joyeux, pharmacien au Puy (Analyse des eaux minérales de La Souheyre dans les Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 1827). D'après la description donnée, M. Joyeux étudie probablement les sources dénommées plus tard sources ancienne et Séraphine. Ces dernières étaient, au début du XIX^e siècle, en indivision entre plusieurs membres de la famille Fournier, habitants de La Souheyre.

Il existe plusieurs sources à La Souheyre et, d'après les témoignages de quelques propriétaires, il suffit de creuser un peu pour trouver de l'eau ! Les principales sources utilisées dès le XIX^e siècle sont :

- les sources ancienne et Séraphine, à flanc de côteau, au milieu des bois. L'eau surgit au fond de galeries voûtées, aujourd'hui en partie écroulées ;
- la source Ligonie qui coule encore actuellement, à côté des ruines de l'établissement thermal ;

Les sources d'eaux minérales de La Souheyre



- A - source ancienne
 B - source Séraphine
 C - source Ligonie, un captage
 D - puits
 E - source Valentin
 F - parcelle appartenant à Vital Giraud, puis aux familles Gallon et Ligonie, au XIX^e siècle. Il y avait sur ce terrain des sources d'eaux minérales et des établissements de bains furent construits par Claude Ligonie l'ancien (vers 1860) et par la famille Gallon. Actuellement ce terrain est traversé par la route de Bonneval : G.
 --- limite entre les communes de Félines et Bonneval.

Etablissement thermal de la famille Ligonie :
 H - construction abritant les bains
 I - chaufferie
 J - réserve de bois
 K - pavillon abritant la fontaine d'eaux minérales
 Aujourd'hui I et J ont disparu, H est en ruines. En K le pavillon n'existe plus mais la fontaine subsiste et l'eau minérale coule encore.

- des sources qui ont appartenu aux familles Gallon et Ligonie, près desquelles fut construit un premier établissement thermal vers 1860 ;
- les sources Valentin propriétés de la famille Fournier et de leur descendant Camille Valentin, qui n'ont, apparemment, jamais été exploitées sérieusement. Elles disparaissent aujourd'hui dans la végétation et l'eau ne sourd plus.

En 1837 Claude Ligonie l'ancien achète la partie du pré et des sources ancienne et Séraphine (le nom de ces sources apparaîtra plus tard dans les documents) appartenant à Jean-Pierre Fournier. Ce pré et ces sources sont en copropriété avec Marguerite Fournier. Par l'héritage de Vital Giraud, Claude Ligonie l'ancien acquiert une autre partie d'un pré où jaillit l'eau minérale. Ce pré, aujourd'hui recouvert



*Etat actuel de la source Séraphine
 qui se trouve au fond de la galerie voûtée*

d'une jeune plantation et de la route de Bonneval qui n'existait pas à l'époque, est partagé avec les enfants de la famille Gallon, héritiers aussi de Vital Giraud. En 1856, Claude Ligonie l'ancien augmente sa part en rachetant celle de Jean-Pierre Gallon et fait construire, vers 1860, un premier établissement thermal aujourd'hui disparu.

En 1868 un différend oppose les copropriétaires des sources ancienne et Séraphine : Marguerite Fournier et les héritiers de Claude Ligonie l'ancien représentés par Séraphine Pradon veuve de

Paul Ligonie, qui veut la cessation de l'indivision. Après un jugement au tribunal de Brioude, une visite des lieux est ordonnée à Monsieur Andrieu, docteur en médecine, et Monsieur Duchamp, expert géomètre qui nous livrent une description des trois sources dans leur rapport : « Celle qui paraît avoir la préférence des buveurs et des copropriétaires est reçue dans un petit bassin assez bien tenu, recouvert d'un plancher dans un angle duquel s'entend et se voit un bouillon très prononcé constitué par le gaz carbonique ». Pour les deux autres sources le gaz carbonique est beaucoup plus faible mais le débit plus important. L'une des sources n'est pas utilisée. Pour rompre l'indivision une vente aux enchères est ordonnée. Elle a lieu le 18 juillet 1869 au hameau voisin de la Borie (appelé aussi Chamborne). La vente est annoncée dans les journaux locaux et des affiches sont apposées. La mise à prix est de 8.000 francs et Séraphine Pradon, agissant pour ses enfants Claude et Jean-Baptiste Ligonie, en montant l'enchère à 12.110 francs devient propriétaire du pré et des eaux minérales qui s'y trouvent.

Etude de M^r LAROCHE, avoué à Brioude.

VENTE
Sur licitation
D'UN IMMEUBLE

Nature de pré ou pacage, appelé Lafouant
ou Prat-de-Lafouant

Ainsi que les sources d'eaux minérales qui s'y trouvent

Situé dans la commune de Bonneval, canton de La Chaise-Dieu, arrondissement de Brioude (Haute-Loire)

En un seul Lot

Sur la mise à prix réduite de 8,000 fr.

L'adjudication aura lieu le dimanche 18 JUILLET 1869, à 1 heure après midi, à la Borie, maison de Jean-Pierre Valentin, par le ministère de M^r VACHER, notaire à La Chaise-Dieu, commis à cette fin

[illegible]

Vacht, andere, & te wissena ge
provenant et d'abord relate, le di
die hard jacht met best want an
neef, & een leere sprake wordt &
out vacht, vacht et d'abord et
phes vacht et d'abord vacht et
femina, et d'abord de vacht.

OF LINGUISTICS

Immense travail dans le domaine de
Bourgeois ne me dépayse pas

Un peu de papier épais. Frotter
l'intérieur de l'écrou de laiton, avec du
papier de verre, jusqu'à ce qu'il soit

... ..
... ..
... ..

Il est plus difficile d'obtenir des renseignements sur les autres, car ils ne sont pas tous connus, mais on peut en tirer des conclusions sur les autres.

par le peu de la bonne humeur, de l'union
sainte, de l'union et de la bonté par les
et par les de la bonté

En outre les trois autres d'ici à
cette de la Société qui nous
donneront les renseignements les plus

Les deux ont des propriétés différentes et les quantités de ces deux ont des proportions différentes par rapport aux quantités de lignite.

17/10/1971

donc la situation de l'industrie à la fin
1979, et approuvées en novembre

Margaret Fournier, et a la famille
Lyonnais
L'ensemble et tout d'un coup l'édifice
L'édifice est le plus grand édifice de la ville
L'édifice est le plus grand édifice de la ville
L'édifice est le plus grand édifice de la ville

Les deux se sont rencontrés à l'été 1944.

It was a very good morning for the school and the children were very happy to see the teacher and the principal.

page 207 from 1968-1969 report, p. 207.
 1. State of Georgia, 1968-1969, was
 1968-1969 report, p. 207.

Don't be misled by former practitioners
anyway.

S. J. W.

TABLE, and.

1

100

On 10/10/10, 10:10 AM, "John" <[redacted]> wrote:

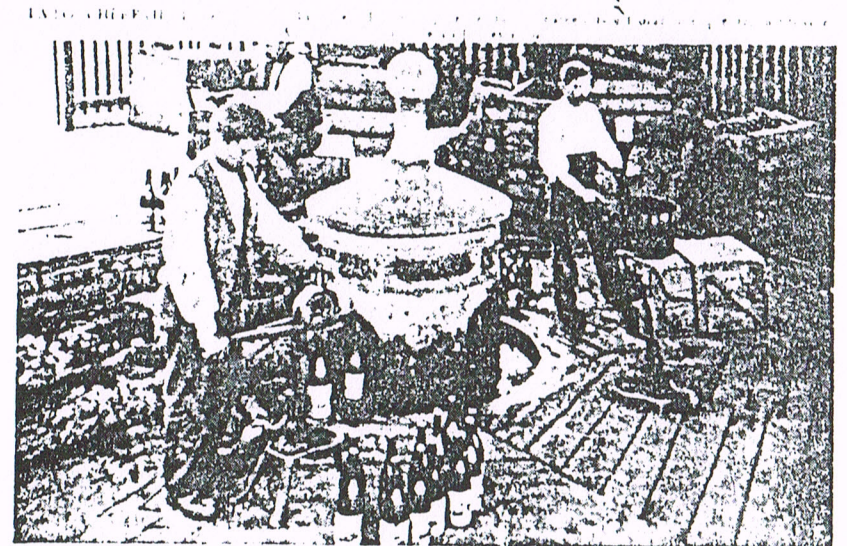
Vers 1870 Pierre Gallon copropriétaire de quelques sources fait construire un hôtel à l'entrée du pays, puis trois ans plus tard des bains à côté de ceux construits par Claude Ligonie l'ancien. Mais dix années après ces derniers seront déclarés démolis.

En 1875, les familles Gallon et Lignon demandent l'autorisation de « livrer et administrer au public ces eaux dont les propriétés au point de vue de la santé sont incontestables ». L'eau minérale est alors vendue sur place à deux centimes et demi la bouteille.

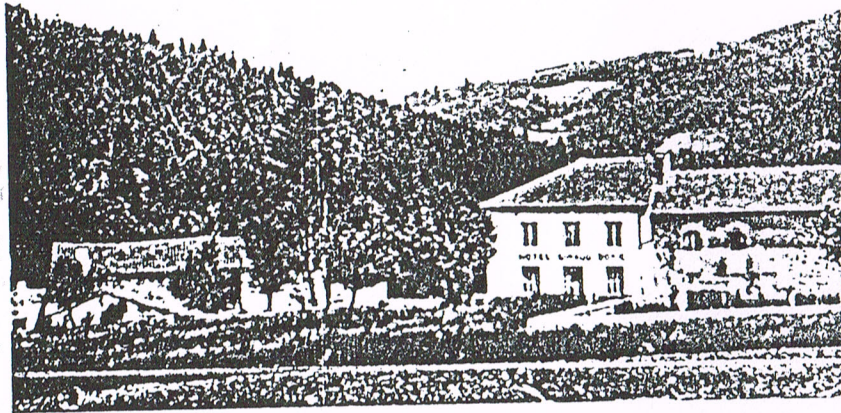
En 1877, Monsieur Marconnès, instituteur à Vernassal est appelé par la famille Ligonie pour étudier les cinq sources d'eaux minérales que possède la famille. Une source est alors découverte en creusant. C'est celle que l'on dénomme un peu plus tard la source Ligonie. Une fontaine sera réalisée à vingt deux mètres du captage. L'eau minérale coule encore aujourd'hui, mais avec un moindre débit, et de nombreux connaisseurs viennent se ravitailler.

La famille Gallon disparaît de La Soucheyre avant la fin du XIX^e siècle et plusieurs propriétaires vont se succéder pour les remplacer : la famille Ligonie, un notaire de La Chaise-Dieu, Maître Godé, un sous-préfet de Béthune, dans le Pas-de-Calais, Monsieur Genevrier, puis la famille Giraud-Borie. Ils construiront des bains qui seront rapidement démolis, et l'hôtel dont la construction subsiste aujourd'hui.

A la même époque des bouleversements s'opèrent dans la famille Ligonie. Un partage des biens a lieu entre les deux frères Claude et



L'eau minérale est mise en bouteilles autour de la source Lignonie



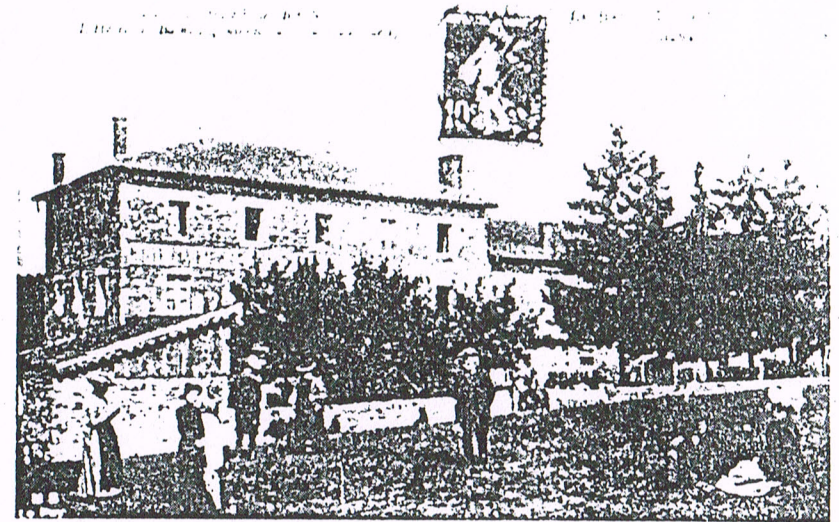
L'hôtel Giraud-Borie à La Souheyre

Jean-Baptiste en 1883. Claude Ligonie conserve la maison occupée par ses ancêtres. Les sources, restées pendant quelques temps en indivision sont également partagées : les sources ancienne et Séraphine reviennent à Claude Ligonie alors que les autres, et en particulier la source Ligonie, sont attribuées à Jean-Baptiste.

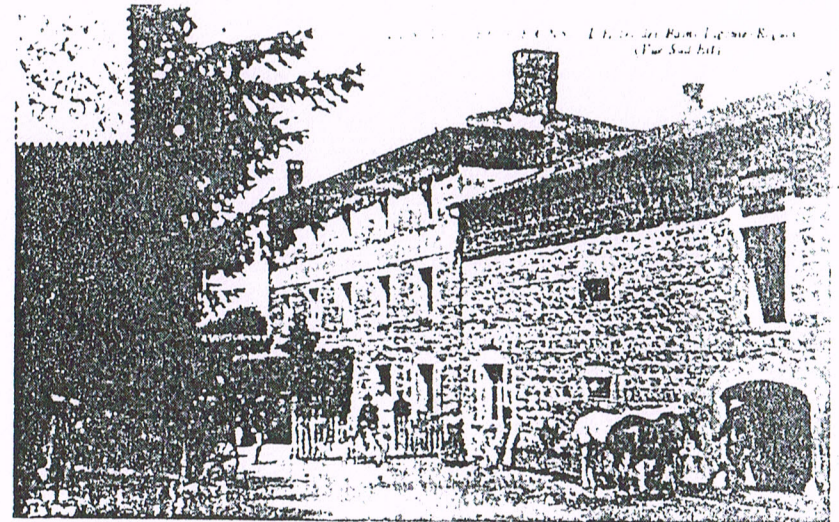
Les deux frères croient fermement au développement de La Souheyre et forment des projets grandioses. Ainsi Jean-Baptiste Ligonie fait construire un magnifique et imposant hôtel à l'entrée du pays, en 1884, avec vingt et une chambres.

Un client de 1898, Monsieur P. Foncin, dans son journal de voyage (publié en 1899 dans Revue pour les jeunes filles, tome 17, édition A. Colin) nous relate son séjour, décrit l'hôtel Ligonie, l'établissement de bains et évoque l'ambiance. Il nous présente la nombreuse famille avec les trois générations : la grand-mère Séraphine, Jean-Baptiste Ligonie et sa femme, et leurs huit enfants.

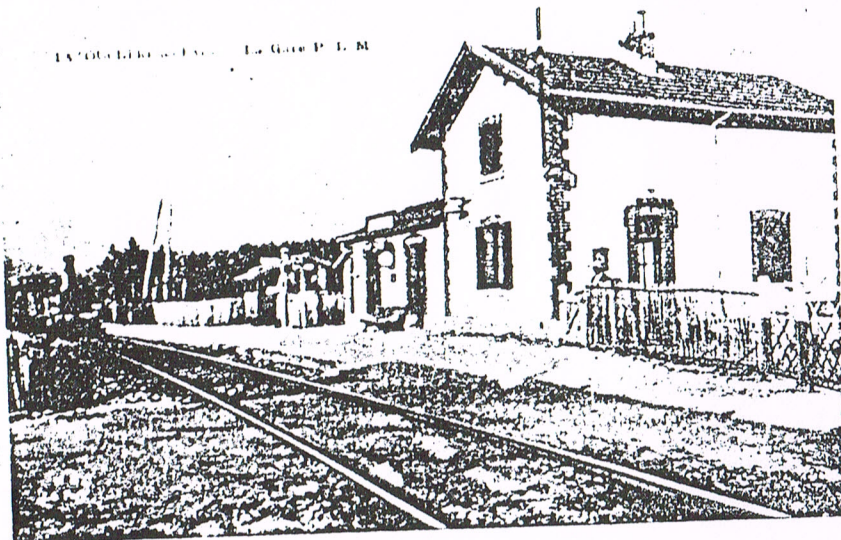
Jean-Baptiste Ligonie construit un nouvel établissement thermal à peu de distance de celui édifié vers 1860 par son grand-père Claude Ligonie l'ancien et qui sera démoli. Cette nouvelle construction, actuellement en ruines, apparaît sur de nombreuses cartes postales anciennes, avec, sur le côté, la chaufferie et la réserve de bois. A l'intérieur, après l'entrée, une allée centrale permettait l'accès aux cabines de bains équipées de leur baignoire. La source Ligonie est située juste devant l'établissement thermal, protégée par une construction en bois, à claire voie. L'eau minérale ferrugineuse et gazeuse est mise en bouteilles étiquetées, expédiées et vendues dans les environs.



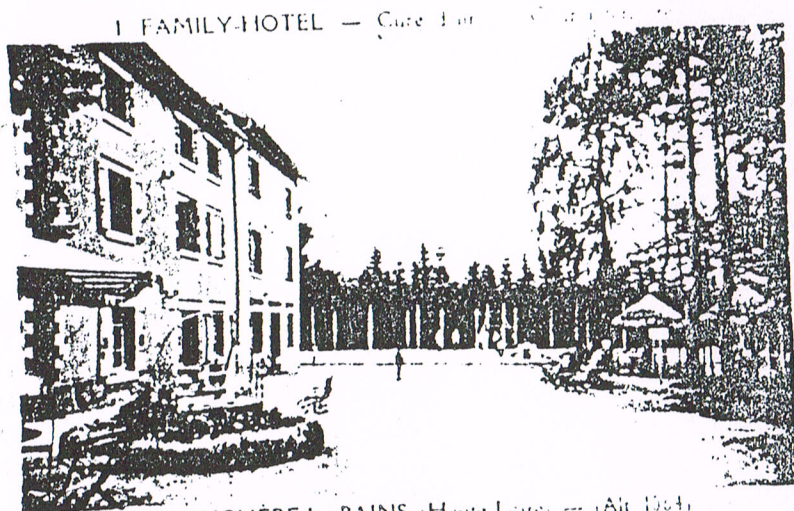
L'hôtel Ligonie construit en 1884



Claude Ligonie forme lui aussi de nombreux projets. Il construit une buvette, expédie l'eau minérale jusqu'à Paris. Pour réaliser ses projets, il s'endette. Mais la clientèle est insuffisante, les affaires ne fournissent pas les résultats espérés, les créanciers sont trop impatients ou jaloux des succès probables et c'est la catastrophe. Tous ses biens sont vendus aux enchères : l'hôtel (héritage de Vital Giraud), les sources ancienne et Séraphine et les autres terres qu'il possède dans les



*Une ancienne carte postale montrant
l'arrivée du train en gare de La Souchère-les-Bains*



La SOUCHÈRE-les BAINS (Haute Loire) — (Alt 1941)

*Le Family-Hôtel, à côté de la gare de La Souchère-les-Bains
d'après une ancienne carte postale*

sur laquelle se trouve La Soucheyre, fut mise en chantier en 1898 pour être inaugurée le 29 septembre 1902. La liaison avec Arvant ne fut jamais réalisée. Le 5 juin 1887, une délibération du Conseil municipal de Fêlines demande une halte à La Soucheyre. Cette demande est renouvelée le 10 septembre 1893 par le conseil municipal. La ligne projetée doit passer à 100 mètres du hameau de La Soucheyre. Les raisons invoquées sont l'importance de la station d'eaux minérales et de bains et son extension prévue. Le nombre de curistes est estimé à 3 000 par an et le nombre de visiteurs est beaucoup plus élevé. Il est demandé que la halte porte le nom de La Souchère-les-Bains. La gare et la ligne seront ouvertes simultanément en 1902 et fonctionneront jusqu'au 7 juillet 1969.

Peu après la mise en service de la ligne de chemin de fer, un autre hôtel se construit derrière la gare afin d'héberger touristes et curistes : le Family-Hôtel avec son parc et ses tonnelles, son tennis et son garage, que de nombreuses cartes postales anciennes nous font revivre.

En ce début de XX^e siècle, La Soucheyre connaît son apothéose.

Mais, après le docteur Thèvenon, c'est Jean-Baptiste Ligonie qui décède le 24 octobre 1913, et le lendemain son fils aîné, puis deux ans plus tard sa femme. Les enfants se dispersent, les sources d'eaux minérales restent en indivision entre les héritiers et la guerre de 1914-1918 survient. C'est le déclin, les visiteurs se font rares, les sources sont mal entretenues, l'exploitation n'est pas reprise après la guerre.

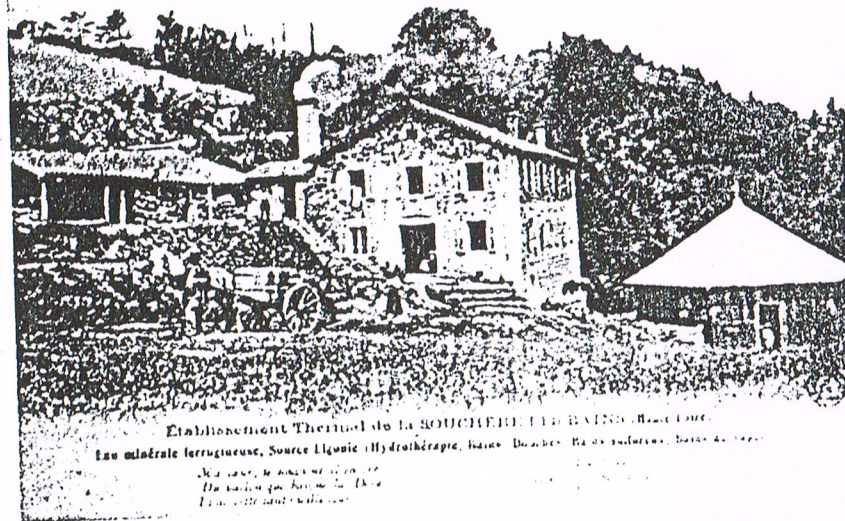
Des autorisations d'exploiter les sources avaient été accordées pour une durée de 30 ans, en 1909 pour la source Ligonie et en 1910 pour la source Séraphine. Mais en 1932, le service des Mines effectue une visite. Il constate l'état lamentable de la source Séraphine « le réservoir est fissuré, disloqué... il nous a été impossible de pénétrer dans les galeries voûtées... nous n'avons pu déceler où s'écoule l'eau minérale » ! En outre, le rapport signale que la source n'a presque pas été exploitée depuis l'autorisation de 1910 et ne l'est plus en tout cas depuis l'avant-guerre.

Pour la source Ligonie, la situation est moins dramatique mais elle est inexploitée depuis 1914 et les héritiers n'envisagent pas la reprise de l'exploitation.

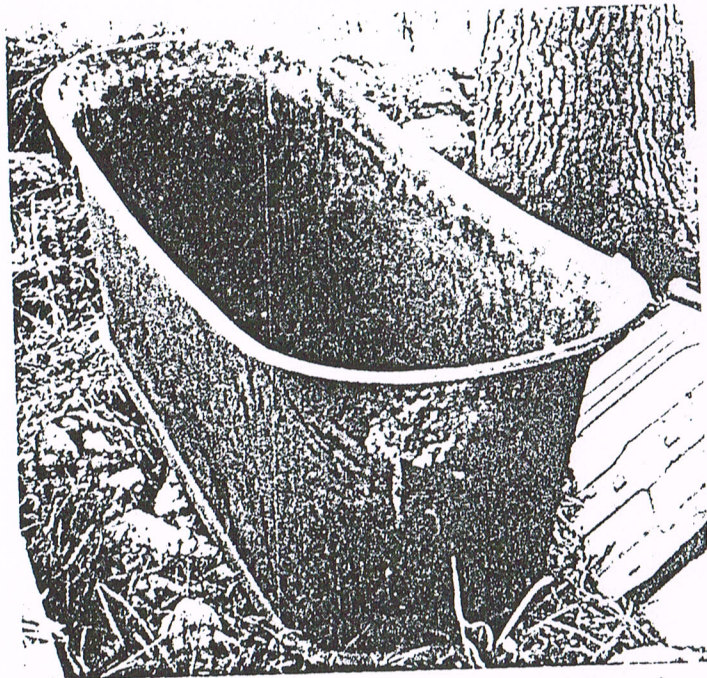
Un an plus tard, le verdict tombe : l'autorisation d'exploiter la source Ligonie est suspendue alors que celle concernant la source Séraphine est révoquée.

Les sources ne sont plus exploitées mais de nombreux connaisseurs viennent encore se désaltérer au griffon de la fontaine Ligonie.

Gérard BOUDET



*L'établissement thermal de la famille Ligonie
A droite le pavillon abritant les sources*



*Une ancienne baignoire de l'établissement thermal
de la famille Ligonie*

SOURCE LIGONIE

Eau Ferrugineuse, Bicarbonatée, Mixte froide

Tonique, Reconstituante

ANALYSE

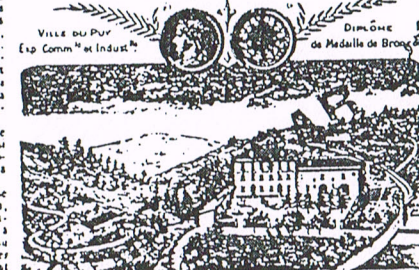
LA SOURCE LIGONIE

Par la présence de sa grande
quantité de fer, 3 centigrammes
par litre, devient une source des
plus importantes, après Uriage,
pour combattre la chlorose.
Saturée de gaz acide carboni-
que, elle est, de toutes les eaux
de table, la plus agréable et la
plus hygiénique, et elle est la
seule qui puisse être prise im-
médiatement à tous les repas.

Les sels de chaux et de soude
qu'elle contient la rendent ainsi
propre à combattre les dyspep-
sies et les congestions du foie, à
l'usage des eaux de Vichy.

Les douleurs ferrugineuses qui se
trouvent associées dans les
avant que la dose par les bou-
teilles, ne soient attribuées à
ses merveilleuses propriétés, au
contraire, ils en agissent sur les
vertus fortifiantes en combattant
la faiblesse du sang.

Tout les maux de sang.



Des Médailles d'Or

Paris, 1^{er} Septembre 1889.

DOSE PAR LITRE

Acide carbonique libre.	1.9500
Silice.....	0.160
Bicarbonat de chaux.....	0.1095
Protosyle de fer.....	0.0450
Chaux.....	0.0105
Magnésie.....	0.0115
Potasse.....	Trace
Soude.....	0.073
Matières organiques.....	0.0010

TOTAL..... 1.3188

A. CARNOT.

QUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE LA SOUCHÈRE-LES-BAINS

HOTEL DES BAINS

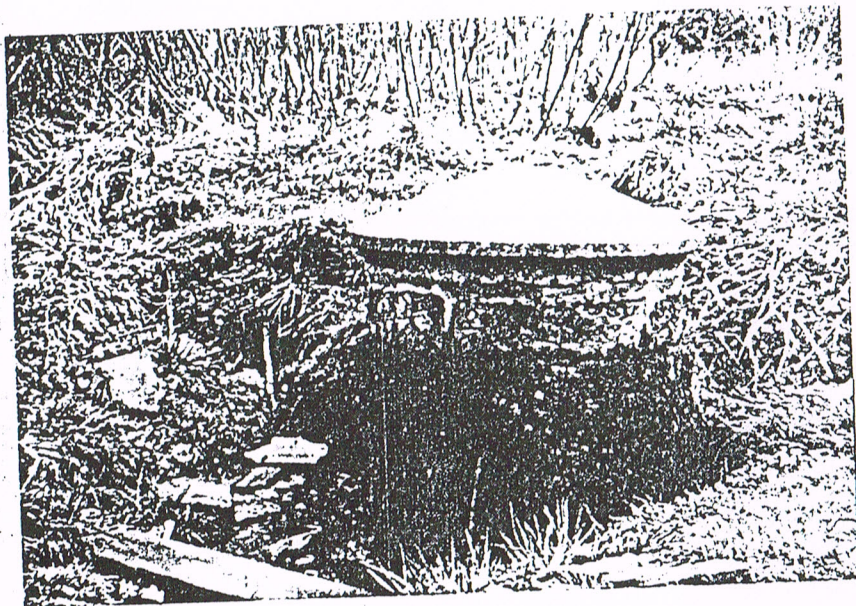
LIGONIE-ROGUES, Propriétaire, à LA SOUCHÈRE-LES-BAINS (Haute-Loire)

*Une des étiquettes apposée sur les bouteilles d'eaux minérales
de la source Ligonie*

dépendances de La Soucheyre. En 1889, il s'installe avec sa famille à Sassac, hameau de la commune de Félines, dans les propriétés de sa femme Léontine Faure dont il a déjà six enfants. Il restera à Sassac jusqu'à sa mort en 1945, âgé de 91 ans.

Plusieurs propriétaires vont se succéder pour exploiter les sources d'eaux minérales de Claude Ligonie, mais sans succès. Finalement, elles sont acquises par le docteur Frédéric Thévenon de Craponne qui fonde la société des eaux minérales naturelles gazeuses de La Soucheyre. Des aménagements des sources sont réalisés mais ne seront jamais achevés. Le docteur Thévenon a, lui aussi, d'ambitieux projets décrits dans un rapport rédigé en 1912, mais jamais concrétisés. Il vaut faire de La Soucheyre une station estivale et envisage la construction d'un grand et bel hôtel confortable, d'un casino avec salles de lecture, de jeux, de bal, un petit théâtre et même une petite station hydroélectrique pour fournir l'énergie... L'ensemble devant être complété par une station d'hiver avec patinage, ski, luge... Mais le docteur Thévenon meurt en 1912.

Auparavant, en 1882, fut décidé le prolongement de la ligne de chemin de fer Bonson Saint-Bonnet-le-Château en direction de Craponne-sur-Arzon et Arvant. Cette ligne était exploitée depuis 1873. La voie ferrée fut d'abord prolongée jusqu'à Craponne et ouverte au trafic le 1^{er} août 1897, puis la section Craponne-Sembadel,



Etat actuel de la source Ligonie



Les ruines de l'établissement thermal de la famille Ligonie

ANNEXE 1

AUTRES SOURCES D'EAUX MINÉRALES DANS LA RÉGION DE LA CHAISE-DIEU

Il existe d'autres sources d'eaux minérales autour de La Chaise-Dieu, et bien qu'elles n'aient jamais suscité autant d'intérêt que La Soucheyre, certaines furent exploitées et méritent d'être signalées.

Source du Chambon, près du hameau du même nom, sur la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc. Elle se trouve au milieu des bois. L'eau remplit un petit bassin en pierre.

Source bleu, au bord de la route, entre les hameaux de Piers et la Brugère, sur la commune de Saint-Victor-sur-Arlanc. Elle se trouve à peu de distance de la source du Chambon. C'est un puits très profond avec une eau aux reflets bleus.

Source de Charlette, près du hameau du même nom, sur la commune de Cistrières. La source se trouve dans les bois, près d'un chemin à la limite des communes de Cistrières et Connangles. Elle ne semble avoir fait l'objet d'aucun aménagement. L'eau remplit un petit creux et le surplus s'écoule dans le chemin où l'on distingue un dépôt ferrugineux.

Source Richard, située près de la route reliant Sembadel-gare à Sembadel-bourg. Elle est la propriété de la famille Richard, habitant le village de La Roche qui a fait construire un petit bâtiment pour l'abriter. L'eau minérale a été vendue pendant quelques années autour de la première Guerre mondiale.

Eau minérale naturelle de la **SOURCE RICHARD**, près Sainbadel (Haute-Loire)

[illegible]

Etiquette de l'eau minérale de la source Richard

ANNEXE 2

LES DESCENDANTS DE VITAL GIRAUD
A LA SOUCHEYRE

Les familles Ligonie et Gallon ont fortement contribué à la célébrité de La Souheyre. Elles ont un ancêtre commun : Vital Giraud. Leur généalogie est utile pour comprendre l'évolution de la station thermale et examiner le rôle de chacun à travers les diverses époques.

1 Vital Giraud

Né le 24 février 1732 à La Souheyre, fils de André Giraud et de Marie Armandon. Décédé le 11 novembre 1824 à La Souheyre. Marié le 21 septembre 1764, à Félines, avec Marie Anne Ricou, née le 7 mai 1743 à Champces, commune de Connangles, fille de Jean Ricou et d'Antoinette Chevallier, veuve en première noce de Noël Barreyre, décédée le 9 mars 1794. Ils ont quatre enfants :

- Marianne, née le 18 juillet 1765, décédée le 3 janvier 1768.
- Laurens, né le 14 février 1769, décédé le 14 janvier 1786.
- Marianne, née le 31 octobre 1771, décédée le 26 septembre 1779.
- Toinette, mariée avec Jean-Pierre Coutarel, qui suivent :

2 Jean-Pierre Coutarel

Né le 27 mai 1760 au Brignon, commune de Chomelix, décédé le 13 novembre 1802, fils de Jean Coutarel et de Marie Valentin, marié le 14 juillet 1786, à Félines, avec Toinette Giraud, née le 9 mai 1773, à La Souheyre, décédée le 17 août 1801.

Ils ont six enfants :

- 1 - Jeanne Marie, née le 27 septembre 1788, décédée le 3 décembre 1849. Religieuse au couvent Saint Joseph à Félines.
- 2 - Robert, né le 10 novembre 1790, décédé le 1^{er} mai 1791.
- 3 - Vital, né le 25 février 1792, décédé le 15 avril 1814.
- 4 - Marie-Rose, née le 25 août 1794, décédée le 11 avril 1851, mariée le 29 juin 1813 avec Jean Gallon, né le 30 mars 1781, au Champ, commune de Malvières, fils de Mathieu Gallon et de Benoite Malbos. Décédé le 28 décembre 1838. Ils ont six enfants, nés à La Souheyre :
 - Mathieu
 - Jean-Pierre
 - Pierre
 - Paul
 - Jean-Baptiste
 - Rosalie.
- 5 - Jean-Baptiste né le 13 décembre 1796, décédé jeune.
- 6 - Anne-Marie mariée avec Claude Ligonie, qui suivent.

La famille Ligonie de La Souheyre

Le patronyme Ligonie dérive probablement d'un toponyme : le domaine de Ligonie, près de La Chaise-Dieu, aujourd'hui disparu. Ce lieu est cité, au XV^e siècle, dans les archives de l'abbaye Casadéenne (série 1H des Archives départementales de la Haute-Loire) et par Chassaing et Jacotin dans le dictionnaire topographique de la Haute-Loire.

Pour Bonneval, près de La Chaise-Dieu, la collection des registres paroissiaux débute au XVII^e siècle et on trouve la famille Ligonie installée dans le hameau des Brayes (et dans d'autres villages de cette paroisse). En 1822 l'un des membres de cette famille, après son mariage avec Anne-Marie Coutarel, s'installe dans le village de sa femme : La Souheyre.

1^{re} génération de Ligonie à La Souheyre :

Claude Ligonie, fils de Jean Ligonie et de Marianne Marconnet, né le 3 novembre 1787 aux Brayes, décédé le 9 mai 1861 à La Souheyre, marié le 1^{er} octobre 1822, à Félines, avec Anne-Marie Coutarel née le 5 août 1799, décédée le 5 novembre 1851 à La Souheyre.

Ils ont quatre enfants, seul l'aîné se marie et a une postérité :

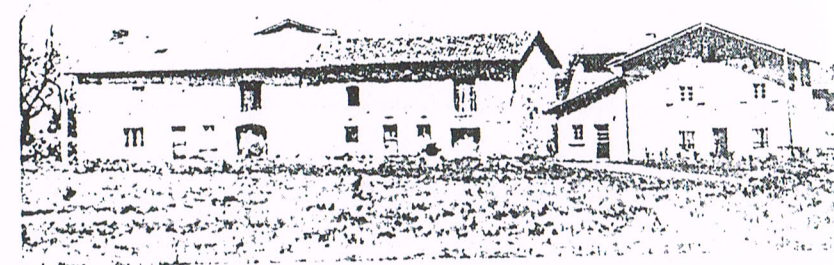
- Paul Robert, qui suit
- Jean né le 30 octobre 1830, décédé le 25 janvier 1869
- Robert né le 31 décembre 1833, décédé le 10 avril 1834
- Marie Philomène, née le 26 juillet 1839, décédée le 27 août 1840.

2^e génération de Ligonie à La Souheyre :

Paul Robert Ligonie, né le 22 janvier 1828, décédé le 12 avril 1859, marié le 19 juillet 1853 à Chomelix avec Séraphine Pradon (en réalité, d'après l'état-civil, Anne Marie Rosalie Joséphine, mais surnommée Séraphine) née le 30 janvier 1833 au Brignon, commune de Chomelix, fille de Jean-Baptiste Pradon et de Marie Rosalie Dineyre, décédée le 15 août 1929 à La Souheyre. Ils ont deux fils Claude et Jean-Baptiste.

3^e génération de Ligonie à La Souheyre :

Claude Ligonie né le 6 juin 1854, décédé le 29 novembre 1945 à Sassac, commune de Félines, marié le 17 avril 1877 à Félines, avec Marie Léontine



Les Brayes

Faure née le 24 octobre 1860 à Chamborne, commune de Félines, fille de Jean-Baptiste Faure et de Marie Angélique Perrin décédée le 21 février 1924 à Sassac. Ils ont dix enfants dont six nés à La Souheyre, et quatre à Sassac où ils habitent après 1889.

Jean-Baptiste Ligonie né le 9 septembre 1857, décédé le 24 octobre 1913 à La Souheyre, marié le 7 novembre 1881 à Félines, avec Jeanne Claudine Victoire Rogues, née le 26 mai 1859 à Nohac, commune de Saint-Pierre-Duchamp, fille de Pierre Rogues et de Joséphine Pontvianne, décédée en 1915. Ils ont neuf enfants nés à La Souheyre.

4^e et 5^e génération de Ligonie à La Souheyre :

Certains enfants et petits-enfants de Jean-Baptiste Ligonie resteront à La Souheyre.



Établissement Thermal de la SOUCHÈRE-LES-BAINS (A)

Source Ligonie-Rogues. Eau minérale ferrugineuse à la source de la Dore.

La source Ligonie était très fréquentée par les curistes et les curieux, mais la famille sait aussi déguster l'eau minérale comme le prouve cette carte postale où Marie Ligonie tend un verre à sa cousine, Madame Bayard de Champvieille, debout à côté de Séraphine Pradon qui boit au côté de sa petite fille, pendant que Marius Ligonie, le plus jeune de la famille, remplit une bouteille que son frère, dans le fond, rangera dans des caisses pour les expédier.

ANNEXE 3

CARNET DE VILLEGIATURE DE P. FONCIN EN 1898

Une famille parisienne séjourna du 26 août au 12 septembre 1898 dans l'hôtel Ligonie à La Souheyre et P. Foncin nous raconte ses promenades et la vie de la station thermale en des termes pas toujours flatteurs pour les habitants. Il publia ce texte dans la revue pour les jeunes filles, éditée par Armand Colin à Paris. L'édition originale étant devenue pratiquement introuvable citons quelques passages, les plus intéressants, concernant La Souheyre et ses eaux minérales.

L'auteur décrit l'hôtel Ligonie, puis la station thermale :

La fenêtre grande ouverte de l'hospitalière salle à manger qui regarde au nord laisse apercevoir, par une profonde échappée à travers les bois et les montagnes, cette plaine riante du Livradois ceinte de villages en bordure et qui ressemble, ainsi vue de loin, à une immense poche verte.

Il y a de tout à La Souchère, et bien d'autres choses encore. La Souchère est par excellence un endroit où l'on mange, où l'on mange fort et bien : sa vaste cuisine, toujours en mouvement, est le centre de toute la maison : elle est au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la cour : elle communique avec l'étable et conduit à tous les appartements ; qu'on entre ou qu'on sorte, qu'on monte ou qu'on descende, il faut la traverser. La Souchère est un hôtel rustique pourvu au premier étage de petites chambres blanchies à la chaux et assez propres, sinon très confortables. La Souchère est un cabaret où l'on consomme, hélas ! pas mal de petits verres : car l'ivrognerie, disons-le tout bas, n'est pas le moindre péché de cette contrée primitive. La Souchère est une salle de bal où paysans et paysannes viennent, de plusieurs lieues à la ronde, danser chaque dimanche pendant la belle saison. La Souchère est une ferme, une grande ferme avec écuries, remises, granges, basse-cour, pigeonier, jardin potager. On y vit au milieu des poules, des poussins, des canards, des oies, des moutons, des chèvres, des porcs, des chevaux, des vaches, des chats, des chiens, à la grande joie des enfants. Le plus bruyant de tous ces animaux est Turc, vigilant molosse qui, pour un rien, fait trembler les vitres de ses aboiements olympiens.

La maison, solidement construite en blocs de granite nu rejointés à la chaux, est plantée au milieu des prés, derrière un rideau de jeunes sapins, sur le penchant de la montagne, en face de la trouée lumineuse qui descend jusqu'au Livradois. Un chemin creux dévale en zigzags jusqu'à un vallon plein d'ombre et de fraîcheur où s'élève un établissement de bains. Car La Souchère est aussi une station balnéaire, très fréquentée et très renommée dans le pays. Ses eaux bicarbonatées et ferrugineuses froides sont très riches en acide carbonique. Quelle est au juste leur vertu ? Personne ne le sait, ou ne veut le dire. Dans la pensée des indigènes ce sont des eaux très bonnes, et voilà tout : elles guérissent ou soulagent toutes les maladies sans exception. Elles ont, en tout cas, un goût fort agréable et nous en usâmes pendant tout notre séjour, quoique très bien portants, sans en être incommodés.

On peut en boire sur place à discrétion pour la modeste somme de cinq centimes, et chaque bouteille (verre en plus) coûte dix centimes. Aussi chacun en consomme-t-il volontiers. Un fiévreux convaincu de leur efficacité, me déclarait aujourd'hui, d'un air capable et satisfait, qu'avec un peu d'entraînement il était parvenu à en absorber couramment huit litres dans sa journée.

La source sommairement captée coule à goulot ouvert, sous un pavillon pointu à claire-voie. Durant tout l'été, ce modeste édicule est l'objet d'un véritable pèlerinage. On remplit, on bouche les bouteilles sur place : on les entasse dans des caisses, qu'emportent sur leurs carrioles les visiteurs des villages voisins. Le propriétaire de l'hôtel en expédie, pour son compte, le plus qu'il peut, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres ; mais il ne va guère au-delà, n'atteint même pas Le Puy. La nymphe de La Souchère est une divinité locale, ou pour mieux dire topique, une vierge sage qui n'aime point à courir la prétentaine, ni à faire parler d'elle.

L'établissement de bains n'a aucun rapport avec les palais balnéaires de Vichy et d'Aix-les-Bains. C'est un logis quelconque en granite, avec un toit, des fenêtres vitrées et une porte. A peine a-t-on franchi le seuil qu'on se heurte à un grand fourneau de briques, alimenté de souches et de broussailles, et supportant une vaste chaudière. A droite s'étend un corridor bordé d'étroites cabines en planches de sapin. Pas la moindre piscine. Les baignoires en tôle, soutenues par des châssis de bois, sont assez inégales, mais toutes plus ou moins proportionnées aux dimensions des indigènes, c'est-à-dire exiguës. Si bien qu'un notable de taille opulente, un ecclésiastique disent les uns, un gendarme affirment les autres, s'étant un jour incorporé dans sa baignoire, fut obligé de l'emporter avec lui pour sortir.

Puis, P. Foncin présente la famille Ligonie avec Séraphine Pradon, la grand-mère, son fils Jean-Baptiste Ligonie, son épouse et leurs huit enfants. Une autre fille, sœur jumelle d'Hélène, est décédée âgée de moins de trois mois.

Nous avons fait aujourd'hui plus ample connaissance avec nos hôtes de La Souchère. Ils forment toute une petite république patriarcale. Voici d'abord la vieille grand-mère, en coiffe blanche étroitement serrée aux tempes, qui préside aux soins de la cuisine, surveille tout d'un air vigilant, la première levée, la dernière couchée : elle a ce regard fixe, las et résigné, de ceux qui ont beaucoup vécu et que le rêve obsédant du passé accompagne dans la préoccupation de leur tâche quotidienne. Son fils, le chef de la famille, moitié paysan, moitié bourgeois, bien découpé dans sa petite taille, l'œil vif, le sourire entendu, la main leste, vaque aux affaires extérieures, va, vient, trinque avec l'un, avec l'autre, discute les marchés, vend ses bouteilles d'eau minérale, s'inquiète à ses moments de loisir des intérêts de la commune (car il est conseiller municipal) et, pour un oui, pour un non, attelle sa jument grise et monte en carriole.

La mère, jeune encore, bonne et douce, est l'âme de ce large foyer. Elle a l'air cossu sous son large ruban de soie jaune orangé, avec ses lourdes boucles d'oreilles, son agrafe et ses chaînes d'or qui font plusieurs fois le tour de son cou. Elle sert à table et travaille comme une servante, mais avec cette dignité discrète et naturelle que donne un labeur

volontaire ; et voyez-la s'interrompre : elle sait aussi commander. Elle a bien quelques soucis et parfois son front se plisse ; elle ne rayonne pas moins de contentement intérieur, car elle est dans son pays, car elle chère elle, au milieu des siens, honorée, respectée, et son regard s'illumine et se mouille d'orgueil maternel quand elle nous présente huit enfants.

L'aîné, Claudius, a seize ans : il a la physionomie câline, intelligente ouverte : il a de la patience, du sang-froid ; il est agile, et, comme adore les chevaux, il remplit les fonctions de voiturier. C'est lui qui cherche les voyageurs à la Baraque, au croisement de la grande route au passage du courrier. Viennent ensuite Jean, Paul, Thomas, ex-plaieurs réduits du même type, échelonnés de dix à quinze ans, dont métier est de garder les bêtes, de faire les courses, de porter de l'eau le bois, de persécuter les chats, d'agacer les chiens et de tendre des pièges aux malheureux oisillons. Passons aux filles. M^{lle} Marie a fini l'an dernier sa première communion : elle est fort raisonnable, c'est déjà une petite femme qui cumule des fonctions diverses : elle surveille et débarbouille les plus petits, elle nettoie les couteaux, elle change les assiettes et, le reste du temps, dans la prairie voisine, elle garde les porcs, bien qu'elle en ait une peur secrète : aussi bien ces nobles animaux savent-ils se garder tout seuls. Les deux cadettes, Hélène, avec ses boucles dorées et son tendre sourire ; Rosine, avec ses éclats bruyants, son exubérante bonne humeur et ses joues rebondies, sont peines des fillettes, elles commencent pourtant à se rendre utiles : elles sont déjà capables de remplir une carafe d'eau, d'étendre du linge sur l'herbe, d'éplucher des légumes. Le dernier né, Marius, est un gros poupon joufflu et réjoui qui ne porte pas encore de culottes, mais qui trotte et grignote du matin au soir, à moins qu'il ne dorme à poings fermés. Tous ces enfants ont un air de famille très marqué : ils sont trapus et massifs ; ils ont des têtes carrées, de grands yeux bleus qui avec l'âge passent vite au gris, des cheveux blonds qui foncent rapidement aussi et deviennent châtains. Ils sont gais, solides et sains, d'un gouvernement facile, et toujours prêts à s'entraider.

Et, nous rapporte l'auteur, à ces onze membres de la famille, il faut ajouter une « nièce Zéphyrine qui s'occupe des bains, Maria la servante, le vieil berger (...), et trois domestiques pour le labour et la moisson ». Soit « dix-sept bouches à nourrir ! »

Le chroniqueur ajoute quelques mots sur les sources ancienne et Séraphine :

Nous sommes allés au bois de Jagonaz, en passant par l'établissement des bains.

Mais d'abord, sur le chemin qui grimpe de l'autre côté du vallon, nous sommes arrêtés à une source, abritée par une sorte de guérite en pierre et qui rappelle la fameuse Grotte du chien de Naples. Un malade était là, aspirant résolument par les interstices des dalles l'acid carbonique que l'eau dégage ; il prétendait se guérir ainsi d'un mal aux yeux. Médication dangereuse dont l'origine doit remonter loin dans la suite des temps, et guérison problématique. Une femme, l'an dernier, est morte asphyxiée, au même endroit ; et ce n'est pas, nous dit-on, le seul exemple de ce genre d'accidents.

ANNEXE 4

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bulletin de l'Académie de médecine
tome LXI (1909) pages 686-687. Pétition de M. Ligonie, pour obtenir l'autorisation d'exploiter la source « Ligonie », à La Souchère, commune de Félines.
tome LXIII (1910) pages 604-605. Pétition de M. Thèvenon, pour obtenir l'autorisation d'exploiter la source « Séraphine », à La Souchère, commune de Bonneval.
- J.-L. Boithias : eaux, bains et thermes du siècle passé aux confins de l'Auvergne et du Velay. Dans Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne tome XCIII numéro 695 - 1987.
- J.-L. Boithias : aspects archéologiques de l'activité thermale en Livradois. Dans chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement n° 9 (1987) et n° 10 (1988).
- G. Boyer : étude sur les eaux minérales ou réputées telles du département de la Haute-Loire. Thèse de doctorat (Pharmacie). Université de Lyon 1927.
- L. Colombani : un grand projet de relance pour la Souchère-les-Bains. Dans le fil de la Borne n° 5 (1988).
- R. Crozet : l'Auvergne qui guérit (1979).
- R. Crozet : guide de France des sources de santé, guérir en Auvergne (1990).
- P. Foncin : La Souchère et la région frontalière de l'Auvergne et du Velay. Carnet de villégiature d'une famille parisienne. Dans Revue pour les jeunes filles, tome 17 (1899).
- M. Joyeux : analyse des eaux minérales de La Soucheyre. Dans Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy (1827).
- H. Lecoq : les eaux minérales du Massif Central (1865).
- J. Maisonneuve : les eaux minérales de la région de Brioude. Dans Almanach de Brioude et de son arrondissement (1987).
- A. Rudel : sources merveilleuses d'Auvergne et du Bourbonnais (1974).
- Société des eaux minérales naturelles gazeuses de La Soucheyre. Rapport sur le projet de création à La Soucheyre d'une station estivale (1912).
- Archives départementales de la Haute-Loire
Série E : registres paroissiaux et d'état-civil, minutes des notaires
Série M : enquête sur les eaux minérales, dénombrement de population
Série P : matrices cadastrales de Félines et Bonneval
Série Q : enregistrement, succession
Série U : jugements

- Archives départementales du Puy-de-Dôme
Série C : enquête sur les eaux minérales en 1772
- Archives communales de Félines
Etat-civil, plan cadastral (XIX^e et XX^e siècle), registre des délibérations du conseil municipal.
- Archives privées et témoignages.
- Articles dans la presse locale, surtout depuis 1984.